

## ÉVALUER LES SAVOIRS, ANTICIPER UNE ÉVOLUTION PROFESSIONELLE





L'objectif de l'évaluation est de donner à l'agent et à la collectivité des éléments solides d'appréciation sur quelques compétences indispensables à toute prise de poste dans la fonction publique. Un agent doit savoir lire, écrire, calculer, prendre la parole et utiliser les outils bureautiques mis à sa disposition.

Lors de l'évaluation, le formateur propose des situations professionnelles ou des situations d'apprentissage qui recouvrent plusieurs compétences. Il observe les réponses, mais aussi les réactions, les refus, les difficultés de l'agent. Il prend les indices et accumule des preuves pour un premier diagnostic.

Il ne s'agit surtout pas de faire passer des batteries de tests sur chaque objectif séparément ou de réduire les compétences à des exercices à trous. Tout est fait pour dédramatiser le positionnement. Le formateur essaie de mettre à l'aise l'agent. Il répond à ses questions et peut l'aider, à condition de garder une trace de cette aide. L'agent peut donner ses brouillons pour montrer son raisonnement. Tous les indices de réussite sont bons à prendre.





18 heures, soit 3 fois 2 séances de 3h.





Pour les collectivités ou établissements de santé des Pays de la Loire.





Les agents de la fonction publique en situation de pré-reclassement ou ayant un projet de mobilité. Il n'y a pas de niveau requis ou de test de sélection.

## intervenants



Florence Vétault : formatrice en français



Sébastion Maurio

Sébastien Meunier : formateur en numérique

Isabelle Roseray : formatrice en mathématiques





3 stagiaires



## exemple : pour le français

1e séance de 3h	Le formateur donne au bénéficiaire un article à lire (Gazette des communes) et un texte à rédiger (description d'une image). Il le lui remet en main propre si un entretien préalable a été organisé.  L'objectif est de dédramatiser le début de l'évaluation en donnant le travail à l'avance et de pouvoir commencer rapidement avec un support.  S'il y a eu un entretien préalable, le bénéficiaire expose rapidement son parcours, son poste actuel et sa situation (évaluation des capacités à l'oral). L'intervenant respecte évidemment le principe de confidentialité.  - « débrief » sur le travail demandé avant ce rendez-vous : Était-ce difficile ? Vous a-t-on aidé ? Quel était le sujet de l'article ? etc. Correction des questions. Questions complémentaires.  - Mise en situation à partir d'un support similaire. Il peut s'agir d'un mail à rédiger, d'un courrier à améliorer ou d'un rapport à présenter. Cette fois-ci le travail est effectué sur table. Puis, il est coévaluer ou autoévaluer.
entre les 2 séances	En fonction du profil repéré, le formateur propose soit : - d'autres activités de maîtrise de la langue, - des mathématiques (règles de 3, pourcentages), un tableau numérique, - des exercices plus spécifiques (comptabilité, questions de la filière technique, etc.), - un sujet d'annales (total ou partiel) du concours envisagé.
2nde séance de 3h	<ul> <li>Correction du travail demandé entre les séances</li> <li>Mise en situation, en fonction des difficultés spécifiques de l'agent : lecture (si la personne est presque en situation d'illettrisme), ou production d'écrit (texte plus long, texte à synthétiser), ou maîtrise de la langue (orthographe, vocabulaire).</li> <li>Si l'agent envisage de passer un concours (ex : concours de technicien territorial), la mise en situation consistera à tester ses capacités en le confrontant à un sujet d'annales récent.</li> <li>Entretien pour préparer la restitution des tests auprès de la RH. Quels sont les craintes et les blocages qui subsisteraient dans l'hypothèse d'une évolution professionnelle ? Dans l'hypothèse d'une entrée en formation ?</li> </ul>

## Bilan de l'évaluation

AND THE PROPERTY OF THE PROPER

L'organisme remet à la DRH un rapport écrit de l'évaluation, avec éventuellement des préconisations dans le domaine de la formation. Il est à la disposition de la collectivité pour un entretien de restitution, par téléphone.



Vous pouvez nous contacter directement ou nous donner les coordonnées de votre employeur.



contact@toutaulongdelavie.fr



02 41 68 48 10

Durée estimée entre la demande et le début de la formation

Environ 15 jours.



Tout au long des sessions.



Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques lors de la formation. N'hésitez pas à contacter notre référent handicap.

Stéphane Raimbault : 02 41 48 68 10



À Angers : à partir de 525 € / demi-journée. Nos formations sont financées par les employeurs.